

# Rendre l'Ontario plus accessible

*Loi de 2005 sur  
l'accessibilité  
pour les  
personnes  
handicapées  
de l'Ontario  
(LAPHO),  
rapport  
annuel  
de 2020*



# Pour en savoir davantage

Consultez le site <https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario>

Courriel : [accessibility@ontario.ca](mailto:accessibility@ontario.ca)

Téléphone : 1 416 849-8276

Numéro sans frais : 1 866 515-2025

ATS : 1 800 268-7095

Suivez-nous sur [twitter.com/ONAccessibilite](https://twitter.com/ONAccessibilite)

Aimez-nous sur [facebook.com/ONAccessibilite](https://facebook.com/ONAccessibilite)

Suivez-nous sur [linkedin.com/company/ontario-ministry-for-seniors-and-accessibility](https://linkedin.com/company/ontario-ministry-for-seniors-and-accessibility)

ISSN 1911-818X (version imprimée)

ISSN 1911-8198 (version Web)

Ce document a été produit par le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité.

This document is available in English.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022

# Table des matières

- 4** Message du Ministre
- 6** Cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario
- 6** Comités et conseils prévus par la loi
- 8** Conformité et application des normes
- 12** Programmes et initiatives
- 16** Programme InterActions pour le changement
- 20** Initiatives de liaison et de sensibilisation
- 30** Accessibilité en 2021



# Message du Ministre

## Rendre l'Ontario plus accessible

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2020 sur la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO).

Ce rapport examine la mise en œuvre et l'efficacité de la LAPHO et constitue [une exigence de la Loi](#). Le rapport sert également d'outil important pour communiquer sur les progrès de la mise en œuvre de la [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) (LAPHO), et pour montrer l'engagement du gouvernement en matière de transparence et de reddition de comptes.

La pandémie de COVID-19 a été difficile pour tout le monde. La situation a été particulièrement difficile pour les aînés et les personnes handicapées.

Notre gouvernement a continué à aller de l'avant avec le cadre Faire progresser

l'accessibilité en Ontario, qui poursuit les progrès dans quatre grands secteurs :

- l'élimination des obstacles dans le milieu bâti;
- le gouvernement prêchant par l'exemple;
- une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci;
- la participation accrue des personnes handicapées à l'économie.

Le cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario a été élaboré à partir des commentaires des intervenants de toute la province ainsi que du troisième examen législatif de la LAPHO effectué par l'honorable David C. Onley.

Pour faire en sorte que le lien social des Ontariens soit préservé dans leurs collectivités, nous avons rapidement mis en place le [Programme ontarien de soutien communautaire](#) (POSC), et nous nous sommes associés à ÉLAN Ontario pour aider à recruter des milliers de bénévoles pour fournir aux aînés et aux personnes handicapées à faible revenu un accès à la nourriture, aux médicaments et à d'autres produits essentiels.

Parallèlement, nous avons continué à informer les intervenants sur l'accessibilité, à favoriser la sensibilisation culturelle à la valeur et aux avantages de l'accessibilité et à soutenir la conformité aux mesures législatives.

Il est important de noter que nous avons continué à obtenir des renseignements de première main de la part de nos [comités d'élaboration des normes](#) sur la façon d'aborder les obstacles à l'accessibilité dans des secteurs précis. Par l'intermédiaire de ces comités, des experts municipaux et sectoriels travaillent aux côtés de personnes ayant une expérience vécue pour fournir des recommandations précieuses au gouvernement en élaborant et en examinant les normes d'accessibilité en Ontario.

De nombreux partenaires du programme du Ministère et leurs réseaux ont dû faire face à de nouveaux défis dans la réalisation de leurs projets. Avec persévérance, souplesse et créativité, les pratiques organisationnelles ont été adaptées pour aider à offrir des programmes inestimables qui ont une incidence positive sur les aînés, les personnes handicapées et les collectivités de l'Ontario.

L'accessibilité est un processus continu, réalisé par de nombreuses personnes travaillant ensemble. Je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à créer une province plus ouverte et inclusive, notamment les autres ordres de gouvernement, les entreprises, les organismes communautaires et les personnes intéressées. Grâce à notre partenariat, nous pouvons contribuer à créer une province où le Rêve ontarien est accessible à tous.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Raymond Cho". The signature is fluid and cursive, with the first name and last name clearly distinguishable.

Raymond Cho,  
ministre des Services aux aînés  
et de l'Accessibilité



# Cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario

Le 28 janvier 2020, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un nouveau cadre pangouvernemental pour poursuivre les progrès en matière d'accessibilité et faire une différence positive dans la vie quotidienne des personnes handicapées.

Ce cadre, appelé [Faire progresser l'accessibilité en Ontario](#), est structuré en quatre grands secteurs :

- **l'élimination des obstacles dans le milieu bâti;**
  - ~ travailler avec les ministères et les entreprises partenaires pour améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans les espaces physiques, les installations et les environnements.
- **le gouvernement prêchant par l'exemple;**
  - ~ montrer le leadership du gouvernement dans son rôle de décideur politique, de fournisseur de services et d'employeur pour améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées.
- **une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci;**
  - ~ améliorer la compréhension de l'accessibilité et la sensibilisation à celle-ci en faisant la promotion de l'éducation, en augmentant les connaissances et en changeant les attitudes.
- **la participation accrue des personnes handicapées à l'économie;**
  - ~ travailler avec les ministères partenaires, les intervenants et les entreprises pour promouvoir et soutenir l'emploi inclusif et la participation au marché du travail.

Le cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario et ses quatre grands secteurs s'inspirent des recommandations formulées par l'honorable David C. Onley dans le cadre du troisième examen législatif de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), ainsi que des commentaires des principaux partenaires, des organismes et des personnes handicapées de l'Ontario.

## Comités et conseils prévus par la loi

Les comités et conseils prévus par la loi veillent à ce que les personnes, les collectivités, les organismes et les entreprises participent étroitement à l'effort visant à faire de l'Ontario une province plus accessible.

## Conseil consultatif des normes d'accessibilité

Le [Conseil consultatif des normes d'accessibilité](#) (CCNA) est chargé de conseiller le ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité sur l'accessibilité et les questions liées à la LAPHO. Les membres du conseil comprennent une majorité de personnes handicapées, ainsi que des représentants d'organismes qui doivent se conformer aux lois sur l'accessibilité de l'Ontario, notamment des entreprises, des organismes sans but lucratif et des organismes du secteur public. Le Ministère est reconnaissant du travail des membres du CCNA 2020 et leur engagement à faire progresser l'accessibilité dans la province.

# Comités d'élaboration des normes

Les [comités d'élaboration des normes](#) veillent à ce que les lois sur l'accessibilité de l'Ontario fonctionnent comme prévu en examinant les normes existantes et en élaborant de nouvelles normes.

Par l'intermédiaire de ces comités, des personnes handicapées travaillent avec des représentants des personnes handicapées et de l'industrie pour formuler des recommandations au gouvernement sur les moyens d'aborder, de réduire et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité.

## Comité d'élaboration des normes d'information et de communications

En 2020, le [Comité d'élaboration des normes d'information et de communications](#) a soumis ses dernières recommandations au gouvernement.

Les normes d'information et de communications portent sur la façon dont les entreprises et les organismes du secteur public traitent l'information et les communications pour s'assurer qu'elles sont accessibles. Il s'agit notamment d'exigences relatives à l'accessibilité des sites Web et à la fourniture de renseignements accessibles sur demande.

## Comité d'élaboration des normes pour les soins de santé

Le [Comité d'élaboration des normes pour les soins de santé](#) a élaboré des recommandations initiales en vue de recueillir les commentaires du public sur les normes d'accessibilité proposées qui permettraient de réduire, d'éliminer et de prévenir les

obstacles à la prestation des soins de santé en Ontario – en commençant par les milieux hospitaliers. Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) collabore avec le ministère de la Santé pour soutenir le travail du comité.

Les secteurs de priorité du Comité sont l'administration et la reddition de comptes, l'éducation et la formation, et les communications. Ses membres comprennent des personnes handicapées, ainsi que des représentants d'organismes œuvrant pour les personnes handicapées et du secteur des soins de santé.

## Comités d'élaboration des normes pour l'éducation

Le Comité d'élaboration des normes pour l'éducation [de la maternelle à la 12e année](#) et le [Comité d'élaboration des normes pour l'éducation postsecondaire](#) ont poursuivi leurs travaux afin d'élaborer des recommandations initiales pour la rétroaction du public sur les normes d'accessibilité proposées qui réduiraient, élimineraient et préviendraient les obstacles à l'accessibilité dans la prestation des services d'éducation du secteur public en Ontario.

Afin de s'assurer que les travaux du Comité d'élaboration des normes pour l'éducation de la maternelle à la 12e année et du Comité d'élaboration des normes pour l'éducation postsecondaire demeurent harmonisés, le ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité a invité les deux présidents à former un sous-comité technique composé de membres issus des deux secteurs et de la communauté de personnes handicapées. Ce sous-comité veille à ce que les renseignements soient échangés entre les deux comités et à ce que les mesures soient

harmonisées. L'une des principales priorités de ce sous-comité est de veiller à ce que les plans de transition vers les nouvelles normes soient cohérents entre les secteurs et au sein du secteur éducatif dans son ensemble.

Le Ministère collabore avec le ministère de l'Éducation et le ministère des Collèges et Universités pour soutenir le travail de ces comités.

Les rapports de recommandations initiales pour le Comité d'élaboration des normes pour les soins de santé et des comités d'élaboration des normes pour l'éducation seront publiés en 2021 afin de recueillir les commentaires du public.

En 2020, les comités d'élaboration des normes ont également formulé des recommandations pour aider à relever les défis uniques que pose la COVID-19 aux personnes handicapées dans les secteurs de l'éducation et des soins de santé.

Les comités d'élaboration des normes jouent un rôle inestimable dans la progression de l'accessibilité en Ontario, et le gouvernement compte sur leur expertise pour aider à créer un Ontario plus équitable.

## Conformité et application des normes

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité veille au respect de la LAPHO et du Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (RNAI) en vertu de cette loi. Le Ministère veille à ce qu'environ 412 000 organismes remplissent leurs obligations. Il s'agit d'organismes qui fournissent des biens, des services ou des installations au public.

## Activités de sensibilisation

Le Ministère mène chaque année des campagnes de liaison et de sensibilisation ciblées visant à doter les organismes des renseignements qui les sensibiliseront davantage aux lois et aux exigences provinciales en matière d'accessibilité. En 2020, le Ministère a continué à concevoir et à préparer du matériel éducatif qui aidera les organismes du secteur privé et à but non lucratif à mieux comprendre l'obligation de déposer le [rapport de conformité sur l'accessibilité de 2020](#). En outre, le Ministère communique directement avec les organismes par courrier électronique pour les informer des prochaines dates limites de soumission de rapports et des mises à jour de leurs exigences en matière de déclaration, le cas échéant.

## Vérification de la conformité

Il appartient à la Direction de la conformité et de l'application de la loi du Ministère de vérifier la conformité aux normes d'accessibilité en vertu de la LAPHO. Pour ce faire, il fournit des renseignements afin de sensibiliser les organismes aux lois et aux exigences provinciales en matière d'accessibilité, procède à la vérification des organismes pour s'assurer qu'ils se conforment aux exigences, et applique les exigences, le cas échéant, si la non-conformité persiste.

Le Ministère mène également divers projets qui font progresser la conformité à la LAPHO et à ses normes. Par exemple, en 2020, le projet de matériel d'aide à la conformité a souligné l'engagement du Ministère à aider les organismes à se conformer à la



LAPHO et à ses normes. Pour faciliter la compréhension et la réalisation du processus de conformité, le Ministère a élaboré et fourni sept [outils en ligne gratuits et conviviaux](#). Ainsi, le [gabarit de plan pluriannuel](#) fournit un modèle d'orientation que les entreprises peuvent utiliser pour élaborer leurs propres plans d'accessibilité, et la [Liste de contrôle pour les exigences de formation en matière d'accessibilité](#) fournit des conseils sur les exigences de formation décrites dans le RNAI.

## Activités de conformité et d'application des normes de 2020

### Rapport de conformité sur l'accessibilité certifiée par l'organisme

Le RNAI établit que les entreprises et les organismes à but non lucratif comptant 20 employés ou plus (environ 42 000), tous les organismes désignés du secteur public (environ 800), ainsi que les organismes de la fonction publique de l'Ontario et du Bureau de l'Assemblée législative (17) sont tenus de présenter des rapports de conformité sur l'accessibilité. Les organismes sont invités à confirmer qu'ils ont satisfait aux exigences en répondant à diverses questions. Comme le prévoit la LAPHO, chaque organisme doit mettre son rapport à la disposition du public.

Le calendrier de soumission de ces rapports diffère selon le secteur.

- Le gouvernement provincial présente ses rapports chaque année.
- Tous les autres organismes d'un secteur public désigné (SPD) doivent présenter leur rapport tous les deux ans.

- Tous les organismes du secteur privé et ceux sans but lucratif comptant au moins 20 employés doivent soumettre un rapport tous les trois ans.

Le Ministère a reconnu que la pandémie de COVID-19 a créé des difficultés pour un grand nombre d'entreprises et d'organismes sans but lucratif qui doivent se conformer à sa législation. Ainsi, la date limite de soumission des rapports de conformité sur l'accessibilité pour les organismes privés et sans but lucratif comptant 20 employés ou plus a été reportée du 31 décembre 2020 au 30 juin 2021. En raison de cette prolongation de la date limite de soumission de rapports, les résultats des rapports de conformité de ces organismes seront disponibles dans le rapport annuel de 2021 sur la LAPHO.

### Vérifications

Le Ministère mène deux types de vérification pour contrôler la conformité à la LAPHO :

- Les **vérifications d'attestation** servent à faciliter la production de rapports de conformité de l'accessibilité par les organismes :
  - ~ ayant déjà soumis des rapports qui n'ont toutefois pas respecté la plus récente date limite de soumission de rapports,
  - ~ qui ont soumis un rapport indiquant une non-conformité;
  - ~ qui n'ont jamais soumis de rapport.
- Les **vérifications de contrôle** servent à s'assurer que les organismes ayant indiqué leur conformité aux normes dans leur rapport satisfont bel et bien aux exigences. Des vérifications de contrôle sont réalisées chaque année pour obtenir des preuves de conformité et les vérifier.

Le Ministère était conscient de l'incidence négative que la pandémie de COVID-19 avait également sur les organismes assujettis

en 2020. Par conséquent, le Ministère s'est attaché à faciliter la compréhension et le respect des exigences par les organismes grâce à diverses activités et divers projets qui ont encouragé et soutenu la conformité à la LAPHO.

Dans l'ensemble, en 2020, le Ministère a amorcé :

- 219 vérifications d'attestation (180 achevées au 31 décembre 2020);
- 230 vérifications de contrôle (48 achevées au 31 décembre 2020).

Il a également terminé 193 autres vérifications reportées des années précédentes.

Les 48 vérifications de contrôle réalisées ont été menées sur la base des exigences des articles Normes pour les services à la clientèle, Normes pour l'emploi et Dispositions générales du RNAI. Trente-cinq organismes désignés du secteur public ont fait l'objet d'une vérification pour 75 exigences en vertu de ces articles, et 13 organismes du secteur privé et sans but lucratif ont fait l'objet d'une vérification pour 29 exigences en vertu de ces articles.

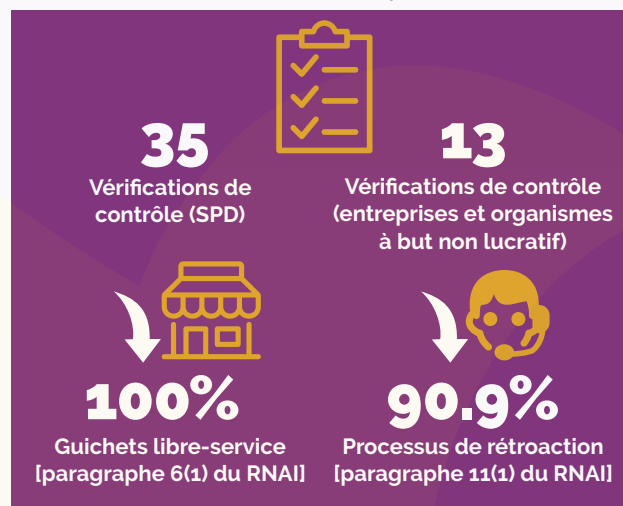
Sur la base des 48 vérifications de contrôle réalisées :

- Le taux de conformité le plus élevé pour le secteur des organismes du secteur public désigné a été constaté pour les guichets libre-service (article 6 du RNAI), avec 100 % de conformité pour les personnes faisant l'objet d'une vérification. Le taux de conformité le plus faible pour ce secteur concerne les renseignements relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail (article 27 du RNAI), avec 70,6 % de conformité.
- Le taux de conformité le plus élevé pour le secteur des organismes du secteur privé a été constaté dans le cadre des processus

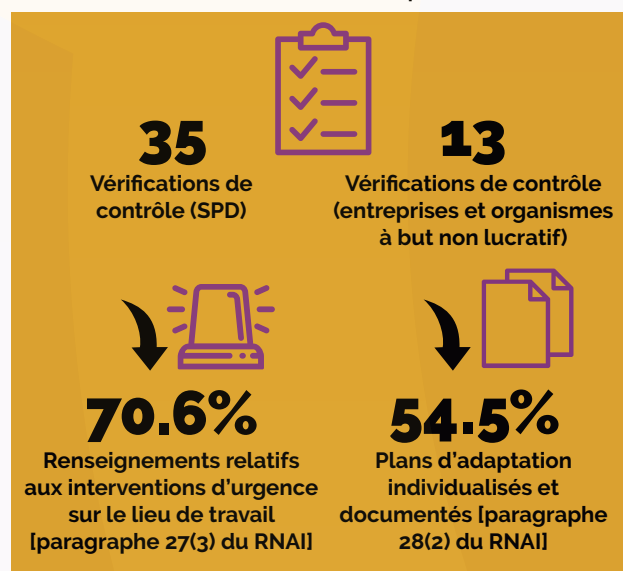
de rétroaction (article 11 du RNAI), avec 90,9 % de conformité pour les personnes faisant l'objet d'une vérification.

- Le taux de conformité le plus faible pour ce secteur concerne les plans d'adaptation individualisés et documentés (article 28 du RNAI) avec 54,5 % de conformité.

#### Taux de conformité les plus élevés :



#### Taux de conformité les plus bas :



## Application des normes

En cas de non-conformité des organismes vérifiés, le Ministère travaille de concert avec eux pour les rendre conformes. Si un organisme persiste à ne pas se conformer, le cas sera transmis à un inspecteur du Ministère qui décidera des mesures d'application des normes qu'il convient de prendre.

Des extensions de conformité ont été accordées aux organismes concernés par les mesures de sécurité publique relatives à la COVID-19 afin de leur donner plus de temps pour répondre et fournir des preuves de conformité. Par conséquent, les recours hiérarchiques ont été moins nombreux en 2020.

En 2020, 96,9 % des vérifications de contrôle ont abouti à un constat de conformité sans qu'il soit nécessaire de faire appel au processus de recours à un inspecteur pour la prise de mesures d'application des normes.

Trois ordonnances du directeur ont été émises en 2020 pour remédier à la non-conformité persistante aux exigences de production de rapports de la LAPHO. Ces ordonnances comprenaient l'obligation pour chacun des trois organismes de payer une sanction administrative pécuniaire (les trois sanctions représentaient au total 24 000 \$). Les organismes visés par une ordonnance du directeur peuvent en interjeter appel auprès du Tribunal d'appel en matière de permis. Cependant, aucun cas n'a été porté devant le tribunal en 2020.

# Programmes et initiatives

Chaque année, le Ministère investit dans un large éventail de programmes et d'initiatives visant à soutenir les personnes handicapées et à améliorer leur vie quotidienne. Cela comprend des programmes ciblés pour les aînés et les personnes souffrant de handicaps liés à l'âge ou autres.

En 2020, le Ministère a soutenu des initiatives supplémentaires pour aider à atténuer les difficultés supplémentaires que rencontrent les personnes handicapées en raison de la pandémie de COVID-19.

## Programme ontarien de soutien communautaire – Réponse à la COVID-19

En avril 2020, le Ministère a créé le [Programme ontarien de soutien communautaire](#) (POSC) pour permettre aux aînés et aux personnes handicapées à faible revenu d'avoir accès à de la nourriture, à des médicaments et à d'autres produits essentiels pendant la période de pandémie de COVID-19. Le Programme a permis d'augmenter la capacité des services de repas à domicile afin d'atteindre un plus grand nombre de personnes dans le besoin, et a également donné à d'autres organismes communautaires et à des bénévoles le soutien dont ils avaient besoin pour aider à fournir des produits essentiels aux personnes dans le besoin.

Le Programme a été exécuté grâce à l'Association ontarienne de soutien communautaire [www.ocsa.on.ca](http://www.ocsa.on.ca) et a permis de livrer environ 800 000 repas et fournitures essentielles à des personnes vulnérables dans tout l'Ontario en 2020.

## Initiative de bénévolat ÉLAN Ontario – Réponse à la COVID-19

Comme les Ontariens ont pratiqué la distanciation sociale et l'auto-isolement pendant la pandémie de COVID-19, davantage de personnes (en particulier les aînés et les personnes handicapées) ont été coupées de tout lien social. Ils avaient également besoin d'aide pour obtenir de la nourriture, des médicaments et d'autres produits essentiels.

Entre mars et juin 2020, le gouvernement de l'Ontario s'est associé à ÉLAN Ontario pour regrouper les possibilités de bénévolat et d'autres ressources en une seule plateforme en ligne, permettant aux bénévoles de trouver facilement des possibilités de bénévolat, et aux organismes de trouver des bénévoles. ÉLAN Ontario a été le premier portail bilingue de bénévolat en ligne de l'Ontario, et est une initiative héritée des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

En plus de la mise à niveau des systèmes de la plateforme en ligne, le partenariat s'est également concentré sur une campagne

de marketing visant à renforcer le bénévolat en Ontario. La campagne comprenait des courriels promotionnels envoyés à plus de 30 000 organismes communautaires et réseaux de bénévoles; des boîtes à outils et des publications sur les médias sociaux; ainsi que la sensibilisation des représentants municipaux, provinciaux et fédéraux.

Grâce à cette initiative, environ 90 000 utilisateurs ont visité le site Web, et plus de 5 200 Ontariens se sont inscrits à des services de bénévolat en seulement quatre mois.

## Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen

Appuyée par un investissement de 1,3 million de dollars du gouvernement de l'Ontario, la [Fondation Rick Hansen](#) a lancé le [Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen](#) en janvier 2020. Le projet pilote permet à 250 gérants et propriétaires d'immeubles de l'Ontario d'obtenir une évaluation confidentielle et gratuite de leur immeuble afin de déterminer son niveau d'accessibilité. Ils apprennent également comment éliminer les obstacles cernés pour les personnes ayant un handicap visible ou invisible. Les immeubles faisant l'objet de l'évaluation sont reconnus par des niveaux de certification officiels – y compris

une signalisation qui peut être affichée dans l'immeuble. Il s'agit d'un programme d'information et de sensibilisation, et non pas d'un programme de certification officiel en vertu de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), dont les normes d'accessibilité au milieu bâti sont limitées.

Plus précisément, le programme mesure le niveau d'accessibilité du bâtiment en fonction de la norme Conception accessible pour l'environnement bâti, laquelle est reconnue à l'échelle nationale et internationale et a été élaborée par le [Groupe CSA](#). Les évaluations sont menées par des professionnels en matière d'accessibilité et sont confirmées par un processus d'examen indépendant.

Grâce à ce partenariat, le gouvernement contribue à sensibiliser et à éduquer les organismes sur l'accessibilité de l'environnement bâti; à inspirer le changement; et à mettre en valeur ainsi qu'à récompenser les organismes qui disposent d'espaces accessibles.

Malgré les retards causés par les mesures de sécurité mises en place en raison de la pandémie de COVID-19, le programme pilote est en bonne voie. Les résultats du programme devraient être publiés en 2022.

## Programme des centres de vie active pour personnes âgées

Les exploitants [des centres de vie active pour personnes âgées](#) (CVAPA) offrent des programmes sociaux, culturels, éducatifs et récréatifs aux personnes âgées et aux



personnes ayant un handicap lié à l'âge. Ces programmes favorisent la santé, le bien-être et les liens sociaux.

Les investissements du Ministère qui ont été effectués dans le cadre du Programme des centres de vie active pour personnes âgées aident les organismes sans but lucratif et les municipalités à fournir des programmes communautaires locaux. Certains exploitants de centres de vie active pour personnes âgées sont de petits organismes à but non lucratif qui proposent des programmes exclusivement destinés aux personnes âgées, tandis que d'autres sont des exploitants de plus grande envergure qui proposent divers programmes dans les centres communautaires pour les personnes de tous âges. Bon nombre d'exploitants des centres de vie active pour personnes âgées qui sont de plus grande envergure mettent également en relation les personnes âgées, y compris celles qui sont handicapées, avec d'autres services tels que les soins de santé ou les services de repas à domicile.

En 2020, le Ministère a fourni plus de 14 millions de dollars afin de financer environ 300 programmes de centres de vie active pour personnes âgées dans toute la province. Il s'agissait notamment de programmes virtuels axés sur la condition physique, la formation continue, la santé et le bien-être, ainsi que les loisirs sociaux.

En raison des mesures de sécurité publique adoptées pendant la pandémie de COVID-19, le Ministère a encouragé les exploitants à offrir des programmes dans des formats souples afin d'accroître l'accessibilité et de réduire l'isolement. Ces formats comprenaient des programmes mobiles, par satellite, sur le Web ou par téléphone.

## Programme de subventions pour des collectivités inclusives

En 2020, le Ministère a lancé le nouveau [Programme de subventions pour des collectivités inclusives](#) et a investi 2 millions de dollars sur deux ans. Ce financement permet de s'assurer que les administrations locales et les organismes communautaires tiennent compte des Ontariens de tous âges et de toutes capacités à chaque étape de la planification et du développement communautaires.

Les collectivités inclusives répondent aux possibilités et aux défis d'une population vieillissante en créant des environnements physiques et sociaux qui favorisent une vie indépendante et active. Cela permet aux personnes âgées et aux personnes handicapées de continuer à contribuer à tous les aspects de la vie communautaire.

Grâce à ce programme, les municipalités et les organismes locaux de l'Ontario peuvent recevoir jusqu'à 60 000 \$ pour des projets qui favorisent l'engagement communautaire inclusif des personnes âgées et des personnes de toutes capacités. Le [Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés](#) de la province sert de référence pour les aider à réussir.

Les municipalités et les organismes locaux peuvent consacrer les fonds qui leur sont accordés à la réalisation de projets, comme ceux qui suivent :

- procéder à des évaluations des besoins à l'échelle locale afin de déterminer les lacunes qui subsistent en ce qui concerne les programmes d'aide aux aînés et aux personnes handicapées;
- mettre au point des plans d'action et mettre en œuvre des programmes virtuels;
- moderniser les bâtiments en y installant des rampes et des toilettes accessibles;
- installer des guichets libre-service munis d'un logiciel que les personnes ayant une perte de la vision ou de l'ouïe peuvent utiliser.

Lors de l'élaboration des objectifs du Programme de subventions pour des collectivités inclusives, la priorité a été accordée aux petites collectivités urbaines ou rurales, ainsi qu'au soutien de diverses populations de personnes âgées ou de personnes handicapées (p. ex., les Autochtones, les immigrants récents, les francophones, les personnes racisées et les collectivités LGBTQ2S+). En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19, la priorité a également été accordée aux projets répondant aux nouveaux besoins des personnes âgées, y compris celles qui sont handicapées.

Les demandes d'inscription au Programme de subventions pour des collectivités inclusives seront évaluées et approuvées tout au long de l'année 2021.

## Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés

Le [Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés](#) fournit des fonds aux groupes communautaires à but non lucratif pour offrir des programmes et des services qui encouragent une plus grande inclusion sociale, le bénévolat et l'engagement communautaire pour les personnes âgées – y compris celles qui sont handicapées.

En 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné un besoin accru de ces types de services. Le Programme a donc été amélioré pour mettre l'accent sur la santé et la sécurité des personnes âgées et atténuer les effets négatifs d'un plus grand isolement social. Des projets de soutien ciblés ont été entrepris pour permettre aux personnes âgées de créer des liens avec leur collectivité dans la sécurité de leur foyer ou dans autre environnement sûr.

En 2020, le Ministère [a investi plus de 4 millions de dollars dans 185 projets du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés](#) dans tout l'Ontario.

# Soutien du Abilities Centre

En 2019-2020, le gouvernement de l'Ontario a investi [plus d'un million de dollars pour aider l'Abilities Centre de Whitby](#) à faire progresser l'inclusion et l'accessibilité pour les personnes de tous âges et de toutes capacités. Cet investissement permet à [l'Abilities Centre](#) d'étendre ses services et sa formation, ainsi que de collaborer avec des partenaires communautaires, municipaux et des conseils scolaires pour cerner les lacunes en matière de services et concevoir divers projets pilotes.

Les initiatives qui ont été soutenues sont les suivantes :

- Recherche sur l'inclusion et l'entreprise sociales
- Élaboration d'un programme d'acquisition de compétences préalables à l'emploi
- Mise à l'essai d'un programme pilote de 12 semaines englobant tous les handicaps, à l'intention des adultes handicapés
- Aide offerte aux organismes locaux du secteur privé et sans but lucratif en vue de l'élaboration de plans d'inclusion et d'accessibilité

Une partie du financement a été affectée au programme LEAD ON de l'Abilities Centre, qui aide les organismes à intégrer l'accessibilité et l'inclusion dans leur planification et leurs processus organisationnels. Le processus LEAD (Leading Equitable and Accessible Delivery) aide les organismes à mener une auto-évaluation animée de leurs pratiques d'inclusion actuelles et à créer un plan d'action pour accroître la participation des personnes de toutes capacités, de tous âges et de toutes origines dans leur entreprise ou leur collectivité. Les ressources du programme LEAD ON ont été améliorées

pour mieux tenir compte des exigences de la LAPHO, et le financement a également permis d'établir davantage de partenariats avec des organismes.

## Programme InterActions pour le changement

Le Ministère fournit un financement par l'intermédiaire du [Programme InterActions pour le changement](#) aux organismes à but non lucratif, aux organismes de l'industrie et aux associations professionnelles pour sensibiliser les intervenants sur l'accessibilité; favoriser la sensibilisation culturelle à la valeur et aux avantages de l'accessibilité; et soutenir la conformité réglementaire.

## Faits saillants sur les projets

### OneWorld Schoolhouse Foundation

Le Readable Fest [de la OneWorld Schoolhouse Foundation](#) est un programme de lecture spécialisé destiné aux élèves de la troisième à la cinquième année, dont l'objectif est de créer des communautés scolaires plus accessibles. Le programme comprend neuf titres d'ouvrages de fiction et non romanesques ayant pour thème les handicaps. Plusieurs ressources ont également été créées pour le programme, notamment des manuels pour les élèves, des guides pour les enseignants et des plans de cours.

Une conférence d'une journée entière a également eu lieu en mars 2020. Plus de 750 étudiants participants ont discuté des moyens de créer des communautés scolaires

plus accessibles. Les comités dirigés par les élèves ont produit des plans d'action uniques pour leurs écoles, lesquels soutiennent les plans d'amélioration des écoles et les priorités stratégiques des conseils scolaires du ministère de l'Éducation.

Cette initiative a mobilisé plus de 1 300 élèves et plus de 55 enseignants dans 17 écoles, ainsi que des enseignants-bibliothécaires, des administrateurs scolaires et l'ensemble de la communauté scolaire du Simcoe County District School Board.

Les commentaires reçus des participants ont révélé une meilleure compréhension de la représentation, de l'accessibilité et de l'inclusion dans les communautés scolaires.

## Réseau universitaire de santé (Institut de réadaptation de Toronto)

Le Ministère s'est associé à l'[Institut de réadaptation de Toronto](#), qui fait partie du Réseau universitaire de santé, afin de créer le programme [Focus on Accessibility Awards](#), lequel est destiné aux étudiants diplômés et aux boursiers postdoctoraux.

Des prix ont été décernés aux étudiants dont les projets ont le mieux contribué à la réalisation des quatre thèmes de l'accessibilité – dignité, respect, intégration et égalité des chances. En 2020, cinq chercheurs ont été récompensés pour leurs projets qui auront une incidence positive sur la vie des personnes qui doivent composer avec les effets d'un handicap, d'une maladie ou du vieillissement. Voici la liste des lauréats :

- **Julia Rybinka** : Stopping Memory Decline in Multiple Sclerosis (MS) Patients (ralentir le déclin de la mémoire chez les patients atteints de sclérose en plaques)  
Ce projet visait à comprendre l'efficacité d'une

intervention destinée aux patients atteints de sclérose en plaques qui utilise Street View par Google pour permettre aux utilisateurs de participer à des exercices cognitifs afin de ralentir la dégénérescence de la mémoire et d'améliorer la santé du cerveau.

- **Katherine Bak** : Older Adults and Safe Driving (personnes âgées et conduite sécuritaire)  
Cette recherche s'est concentrée sur les obstacles à l'accessibilité auxquels se heurtent les personnes âgées aux prises avec une perte auditive liée à l'âge lorsqu'ils conduisent, et sur la manière dont ces obstacles ont une incidence sur leur sécurité.
- **Lazar Jovanovic** : Restoring Hand and Arm Function with the Power of your Brain (rétablir les fonctions de la main et du bras grâce à la puissance de votre cerveau)  
Ces travaux ont porté sur le développement d'une nouvelle génération de technologie de stimulation électrique fonctionnelle, laquelle offre une stimulation aux muscles paralysés et est contrôlée par la puissance ou l'activité cérébrale du patient.
- **Rebecca Greene** : Preventing Dangerous Bathroom Slips and Falls (prévention des glissades et des chutes dangereuses dans les salles de bains)  
Cette initiative a examiné l'efficacité des barres d'appui montées sur le rebord de la baignoire sur l'équilibre, la posture et la sécurité. La recherche sera utilisée pour éclairer les normes et les recommandations en matière de conception environnementale des salles de bains.
- **Sina Mehdizadeh** : Falls Prevention in Dementia Patients (prévention des chutes chez les patients atteints de démence)  
Cette recherche avait pour but d'aider à réduire le risque de chute des patients atteints de démence en recueillant et

en analysant des données permettant d'évaluer le risque de chute de ces patients. Dans le cadre de cette étude, on a utilisé un système de surveillance fondé sur la vision qui comprenait des caméras vidéo et des étiquettes d'identification par radiofréquence.

## Variety Village

[Variety Village](#) a mené une initiative visant à renforcer la sensibilisation et les connaissances en matière d'accessibilité des professionnels de la santé, des loisirs, du sport et des soins aux personnes âgées qui aident les personnes âgées handicapées à rester actives à mesure qu'elles vieillissent et que leurs capacités évoluent.

Neuf ateliers ont été organisés dans l'ensemble de la province en 2020, et neuf autres ateliers sont prévus pour le début de 2021. Les commentaires ont révélé que les ateliers ont été bien accueillis par les participants :

- « Les personnes handicapées devraient être traitées comme tout le monde – mon père était un bon athlète et pouvait faire plus. Merci pour l'atelier. »
- « Je ne pensais pas que les personnes âgées handicapées auraient envie d'être actives – cet atelier m'a appris davantage de choses. Je peux enseigner les jeux et les sports à mes parents et à mes grands-parents. »
- « Veuillez continuer à proposer ces ateliers importants – mon père bénéficie de soins de longue durée et doit être plus actif. »



## Partenaires du programme InterActions pour le changement en 2020

Le Ministère remercie les partenaires du programme InterActions pour le changement de leur engagement, leur innovation et leur leadership en matière d'accessibilité durant cette année de pandémie difficile :

[Ville de Pickering](#)

[Miles Nadal Jewish  
Community Centre](#)

[OneWorld Schoolhouse  
Foundation](#)

[Association des officiers  
en bâtiments de l'Ontario](#)

[Ontario Business  
Improvement Area  
Association](#)

[Chambre de commerce  
de l'Ontario](#)

[Ontario Public Transit  
Association](#)

[Ontario Restaurant Hotel  
and Motel Association](#)

[Fédération des  
enseignantes-  
enseignants des écoles  
secondaires de l'Ontario](#)

[Réseau universitaire  
de santé \(Institut de  
réadaptation de Toronto\)](#)

[Variety Village](#)

# Initiatives de liaison et de sensibilisation

La sensibilisation aux normes d'accessibilité de l'Ontario aide les organismes à réduire les obstacles pour les personnes handicapées. En 2020, le Ministère a continué à fournir des renseignements précieux et ciblés aux organismes de tous les secteurs sur la manière de promouvoir l'accessibilité au sein et à l'extérieur de leur organisme, et de les aider à respecter leurs exigences en matière d'accessibilité. Les activités de liaison comprenaient diverses initiatives : la tenue de webinaires; la publication de bulletins électroniques pour les intervenants; la création et la distribution de ressources utiles; et l'établissement de liaisons avec des congrès et des événements professionnels.

## Bulletin d'information de la boîte à outils sur la LAPHO

Le bulletin électronique de la [boîte à outils sur la LAPHO](#) fournit des ressources pertinentes et des conseils pratiques que les organismes peuvent utiliser pour les aider à devenir plus accessibles et à mieux comprendre les avantages de l'accessibilité.

En 2020, le Ministère a continué à transmettre des mises à jour régulières sur l'accessibilité (par exemple, des questions, des ressources, des histoires de réussite) aux plus de 9 000 abonnés du bulletin électronique.

En voici les points saillants :

- Présenter plusieurs initiatives et ressources sur l'accessibilité qui aideront les organismes dans l'application des exigences en matière d'accessibilité
- Fournir des mises à jour législatives sur des sujets tels que l'état d'avancement des travaux des comités d'élaboration des normes pour les soins de santé et l'éducation, et la publication du rapport sur les recommandations finales du Comité d'élaboration des normes d'information et de communications.
- Promouvoir le Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées (octobre 2020) et la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2020).
- Communiquer des rappels sur les exigences en matière de rapports de conformité sur l'accessibilité.

## Disability and the Arts Webinar (Webinaire sur les arts et les handicaps)

Des organismes de l'Ontario et du Canada s'emploient à cultiver les arts pour les personnes handicapées et à favoriser l'accès

aux arts pour les artistes et les publics handicapés.

En février 2020, le Ministère a organisé le webinaire « Accessible Art and Design: Cultivating Disability Arts » (« Conception et arts accessibles : Cultiver les arts pour les personnes handicapées »), afin d'aider ces organismes à se réunir pour transmettre leurs renseignements et leur expertise à leurs pairs.

Dans le cadre du webinaire, deux organismes se sont joints au Ministère pour discuter de leur travail visant à mettre en valeur et à promouvoir les artistes handicapés dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène, des arts des médias, des arts du cinéma, ainsi que des arts intégrés. [Tangled Art + Disability](#) est un organisme de bienfaisance enregistré qui se consacre à l'amélioration des possibilités offertes aux artistes handicapés, et [Surface Impressions](#) est un organisme qui aide le secteur culturel à tirer le meilleur parti des médias numériques, notamment en ce qui concerne l'accessibilité.

## Liaisons dans le cadre de conférences

La participation à des événements réguliers est un moyen important pour le Ministère de remplir son mandat législatif et d'atteindre ses principaux groupes d'intervenants – les personnes handicapées, les intervenants en accessibilité et les organismes tenus de se conformer à la législation.

Au début de l'année 2020, le personnel du Ministère a participé à plusieurs activités de liaison avec des congrès et des événements professionnels avant que les mesures de sécurité publique liées à COVID-19 ne soient adoptées, notamment les suivantes :

## Congrès de l'Human Resources Professional Association (HRPA) (du 20 au 22 janvier 2020)

Le congrès de l'HRPA a offert une expérience d'apprentissage et de réseautage immersive et interactive aux responsables des ressources humaines.

Le Ministère a installé un kiosque où le personnel a fourni des ressources pour les personnes âgées et des ressources liées à l'accessibilité. Le personnel s'est entretenu avec les participants au sujet de la LAPHO et de ses normes, et a fait des rappels concernant les exigences du rapport de conformité sur l'accessibilité de 2020 pour les entreprises et les organismes à but non lucratif. En outre, le personnel a répondu aux questions des participants sur les ressources pour les personnes âgées et les ressources en matière d'accessibilité qui sont offertes aux amis et aux membres de la famille.

## Super conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario (les 30 et 31 janvier 2020)

L'Association des bibliothèques de l'Ontario est la plus grande organisation de bibliothèques au Canada, et la Super Conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario est le plus grand événement de formation continue et le plus grand salon professionnel pour les bibliothécaires au Canada.

Afin de promouvoir la formation continue sur l'accessibilité auprès des centaines de participants représentant les bibliothèques de l'Ontario, le personnel du Ministère a installé un kiosque pour répondre aux questions et fournir des ressources sur l'accessibilité.

## Série de Rencontres-Café interministérielles sur le thème de l'inclusion de la fonction publique de l'Ontario (10 février 2020)

La sous-ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité, Denise Cole, a participé à une série de conférences de Rencontres-Café sur le thème de l'inclusion de la fonction publique de l'Ontario (FPO) pour aider les dirigeants et les gestionnaires de la FPO à mieux comprendre pourquoi l'accessibilité, la diversité et l'inclusion sont des priorités organisationnelles, et comment ces priorités sont pertinentes pour leurs efforts de leadership.

## Conférence et salon professionnel de Restaurants Canada (du 1er au 3 mars 2020)

La Conférence et salon professionnel de Restaurants Canada est le plus grand événement du secteur de la restauration et de l'hôtellerie au Canada. Il rassemble les représentants de l'industrie pour qu'ils puissent magasiner, goûter, apprendre, créer des liens et accroître leurs activités. L'événement a offert des présentations sur le leadership et des événements de réseautage aux quelque 20 000 professionnels de l'industrie présents.

Une fois de plus, le Ministère a tenu un kiosque; a fourni des ressources documentaires sur l'accessibilité et des ressources documentaires pour les personnes âgées; et a répondu aux questions des participants. L'événement a été une autre excellente occasion de rappeler à de nombreuses entreprises les exigences du rapport de conformité sur l'accessibilité de 2020 pour les entreprises et les organismes à but non lucratif comptant 20 employés ou plus.

## Activités de liaison du ministre et annonces

Les mesures de sécurité publique adoptées en réponse à la pandémie de COVID-19 ont limité la participation en personne aux activités et aux conférences pendant la plus grande partie de 2020. Cependant, le ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité, Raymond Cho, a continué de se joindre aux principaux intervenants dans le cadre d'événements virtuels pour discuter de l'importance de l'accessibilité ainsi que des initiatives et priorités en matière d'inclusion du gouvernement.

## Conférence annuelle de la Rural Ontario Municipal Association (ROMA) (20 janvier 2020)

Le ministre Cho et l'adjointe parlementaire du ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité, Daisy Wai, ainsi que le personnel du Ministère ont rencontré des délégués de tout l'Ontario pour discuter des questions actuelles concernant les services aux aînés et l'accessibilité.

Le ministre a également participé au Forum des ministres et a mentionné que le Ministère était en train d'élaborer une stratégie visant à aider les aînés (y compris ceux qui ont un handicap ou qui pourraient présenter un handicap lié à l'âge) à rester indépendantes, actifs et en sécurité. Dans le cadre de cette discussion, le ministre a souligné que les résultats de la consultation montrent que 80 % des aînés souhaitent vieillir à la maison. Et il a dit que la stratégie en tiendra compte. En outre, le ministre Cho a souligné l'importance de lutter contre l'isolement social dans les zones rurales grâce au Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés et aux programmes des centres de vie active pour personnes âgées.

## Cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario : Élimination des obstacles dans le milieu bâti – Annonce du ministre (28 janvier 2020).

Le ministre Cho et l'adjointe parlementaire Daisy Wai [ont procédé à l'annonce du cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario](#) au complexe sportif panaméricain de Toronto.

Ce cadre permet d'orienter le travail de la province en matière d'accessibilité et d'inclusion dans quatre grands secteurs : l'élimination des obstacles dans le milieu bâti, le gouvernement prêchant par l'exemple, une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci, et la participation accrue des personnes handicapées à l'économie.

Le ministre Cho a donné de nombreux exemples d'initiatives gouvernementales visant à aider à aborder le premier secteur du cadre – l'élimination des obstacles dans le milieu bâti. Il a expliqué comment le gouvernement travaille avec les ministères partenaires et les entreprises pour réduire les obstacles à l'accessibilité des personnes handicapées dans le milieu bâti et le logement.

Le ministre Cho a également expliqué comment le cadre pangouvernemental s'est inspiré des recommandations formulées lors du troisième examen législatif de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* ainsi que celles des principaux partenaires, organismes et personnes handicapées.

## Faire progresser l'accessibilité en Ontario : Le gouvernement en tant que leader – Annonce du ministre (28 février 2020)

Le ministre Cho et l'adjointe parlementaire Wai [ont annoncé les détails du deuxième pilier du cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario](#) à l'Abilities Centre de Whitby.

Le ministre Cho a expliqué comment le gouvernement de l'Ontario prêche par l'exemple pour créer une province plus accessible et plus inclusive. Il a souligné les nombreuses initiatives et mesures qui démontrent le leadership de l'Ontario dans l'amélioration de l'accessibilité dans chacun des rôles du gouvernement – en tant que décideur, fournisseur de services et employeur.



## Semaine nationale de l'accessibilité (du 31 mai au 6 juin 2020)

Au cours de cette semaine importante, le ministre Cho a réalisé de nombreuses activités virtuelles pour faire connaître l'importance de l'accessibilité et a souligné les initiatives gouvernementales visant à promouvoir l'inclusion. Parmi les mesures figuraient la rédaction d'un éditorial envoyé à la presse écrite, une vidéo du ministre qui a été échangée grâce aux réseaux sociaux, des courriels envoyés directement aux intervenants et une [déclaration du ministre](#) qui a été publiée en ligne ainsi qu'une déclaration qui a été lue devant l'Assemblée législative par le ministre.

Le ministre a fait remarquer que, cette année, la Semaine nationale de l'accessibilité intervient à un moment particulièrement difficile, puisque la COVID-19 a contraint bon nombre de personnes à rester chez elles et à respecter la distanciation sociale. Il a rappelé aux Ontariens que cette situation peut être stressante et synonyme d'isolement social, et a exhorté ceux qui en ont besoin à profiter des nombreux soutiens offerts en visitant le site [COVID-19 du gouvernement](#) : Page Web consacrée au [Soutien aux personnes](#).

Il a également souligné les initiatives récentes visant à aider pendant la pandémie de COVID-19. Il s'agit notamment d'un partenariat avec ÉLAN Ontario – un centre en ligne qui met en relation des bénévoles avec des organismes communautaires soutenant les aînés et les personnes handicapées. Également, [11 millions de dollars de financement](#) ont été dégagés

pour aider le Programme ontarien de soutien communautaire à livrer des repas chauds, des médicaments et d'autres produits essentiels aux aînés et aux personnes handicapées à faible revenu.

## Conférence annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario (17 août 2020)

Le ministre Cho a participé virtuellement à la conférence annuelle de 2020 de l'Association des municipalités de l'Ontario. Le ministre Cho et le personnel du Ministère ont rencontré plusieurs délégués de tout l'Ontario pour discuter des questions d'actualité concernant les aînés et l'accessibilité.

Le ministre a également participé au Forum des ministres. Le Forum s'est concentré sur le soutien au bien-être de la collectivité dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Le ministre a indiqué que le gouvernement a lancé le site du [Programme ontarien de soutien communautaire](#) afin d'élargir les services de repas à domicile existants et de soutenir la livraison de produits essentiels (comme des paniers de nourriture et des médicaments) pour aider les aînés et les personnes handicapées à faible revenu à s'isoler chez elles. Le ministre a également souligné que les programmes des centres de vie active pour personnes âgées sont disponibles virtuellement pendant la pandémie de COVID-19 pour aider à combattre l'isolement social.

## Journée internationale de la charité (4 septembre 2020)

Le ministre Cho a lu une déclaration devant l'Assemblée législative dans laquelle il reconnaît l'importante contribution des organismes de bienfaisance à la vie des gens de toute la province, chaque jour. Il a souligné que bon nombre d'organismes de bienfaisance doivent leur succès au nombre incalculable de bénévoles qui aident les personnes dans le besoin. Il a également publié une [déclaration du ministre](#) en ligne.

Le ministre a mentionné le partenariat du gouvernement avec ÉLAN Ontario. Il a déclaré que les 5 200 bénévoles qui se sont inscrits sur le site Web au cours des derniers mois aident les autres de diverses manières, notamment en effectuant des livraisons et en acheminant des fournitures aux personnes dans le besoin.

Il a également déclaré que son Ministère travaille en étroite collaboration avec l'[Association ontarienne de soutien communautaire](#) (AOSC) et son réseau de bénévoles pour exécuter le [Programme ontarien de soutien communautaire](#) afin que les aînés et les personnes handicapées puissent rester en sécurité à la maison pendant la pandémie de COVID-19.

## Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées (octobre 2020)

Le ministre Cho a réalisé de nombreuses activités en octobre pour souligner l'importance de l'embauche de personnes handicapées ainsi que pour présenter les

initiatives gouvernementales qui favorisent l'accessibilité. Parmi les mesures figuraient une vidéo du ministre qui a été échangée dans les réseaux sociaux, des lettres envoyées aux intervenants, une [déclaration du ministre](#) qui a été publiée en ligne et une déclaration qui a été lue devant l'Assemblée législative.

Le ministre a souligné qu'en collaborant avec les partenaires municipaux, d'affaires et communautaires, le gouvernement peut faire en sorte que les personnes handicapées puissent participer à la vie de leur collectivité aussi pleinement que possible.

Il a également donné des détails sur la façon dont le gouvernement s'attaque au quatrième pilier du cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario. Par exemple, le programme [InterActions pour le changement](#) aide à soutenir l'expansion du [réseau Discover Ability Network de la Chambre de commerce de l'Ontario](#) pour mettre en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi et accroître l'embauche inclusive. Le ministre Cho a souligné son intention de se mobiliser auprès des partenaires au sein et en dehors du gouvernement afin de mettre en lumière les avantages pour tous de l'accessibilité et de l'inclusion.

## Table ronde virtuelle pour discuter de l'impact positif de l'embauche de personnes handicapées dans les petites entreprises en Ontario (19 octobre 2020)

Le ministre Cho, accompagné par le ministre associé délégué aux Petites Entreprises et à la Réduction des formalités administratives, Prabmeet Sarkaria, a rencontré plusieurs

propriétaires de petites entreprises lors d'une table ronde virtuelle organisée pour qu'on puisse discuter de l'impact positif de l'emploi de personnes handicapées. La table ronde a permis d'aborder des sujets comme les pratiques d'embauche, le soutien financier, la recherche de talents, les mesures incitatives et les champions du monde des affaires. La table ronde a également souligné l'importance d'éliminer les obstacles pour aider les personnes handicapées à participer pleinement.

Le ministre a déclaré à l'auditoire que « lorsque nos lieux de travail sont accessibles et inclusifs, les entreprises ont accès à des bassins de talents plus profonds, à de nouveaux clients et à des profits plus élevés... En échangeant vos idées et votre expérience, vous contribuez à bâtir une province plus forte. Vous avez pu constater de visu que l'embauche de personnes handicapées peut contribuer à accroître la productivité et l'innovation, tout en réduisant le taux de rotation du personnel et les accidents du travail. Nous voulons aider à diffuser ces précieuses leçons à d'autres entreprises de l'Ontario. » [traduction]

Il a également reconnu que la pandémie de COVID-19 avait engendré des défis uniques pour les entreprises, mais a déclaré qu'elle avait également ouvert certaines possibilités, pour les personnes handicapées, de s'engager dans le marché du travail grâce aux technologies numériques. » Le ministre Cho a déclaré à l'auditoire qu'il est à l'écoute de ses cultures de travail et que nous avons besoin de son aide pour changer l'Ontario pour le mieux.

## Ontario Disability Employment Network (ODEN) – Discussions en groupe sur l'entreprise virtuelle : Le pouvoir de l'inclusion (26 octobre 2020)

Le ministre Cho a participé aux discussions en groupe sur l'entreprise virtuelle de l'[Ontario Disability Employment Network](#) (ODEN).

Il a souligné l'importance de promouvoir l'embauche inclusive afin que les employés qualifiés et compétents soient mieux à même de réaliser leur plein potentiel. Il a déclaré à l'auditoire que l'inclusion aide également les organismes à accroître la productivité et l'innovation tout en réduisant le taux de rotation et les accidents du travail. Il a également souligné les possibilités offertes aux personnes handicapées de participer au marché du travail grâce aux technologies numériques.

Le ministre a également remercié le réseau d'être l'un des précieux partenaires de l'Ontario dans l'amélioration des possibilités d'emploi et des résultats pour les personnes handicapées.

## Faire progresser l'accessibilité en Ontario : Une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci – Annonce du ministre (29 octobre 2020)

Le ministre Cho et l'adjointe parlementaire Wai [ont annoncé virtuellement les détails du troisième pilier du cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario](#) – Une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci.

Le ministre Cho a expliqué comment le gouvernement travaille avec ses intervenants – y compris les ministères partenaires, les organismes du secteur public élargi, les entreprises et les organismes sans but lucratif – pour aider à sensibiliser et à faire changer les attitudes.

Il a également lancé une nouvelle campagne d'éducation du public afin de sensibiliser le public aux besoins et aux responsabilités en matière d'accessibilité et d'aider les organismes à définir et à éliminer les obstacles pour les personnes handicapées.

« Nous voulons que tous, en particulier les personnes handicapées et les aînés, soient en mesure de participer pleinement à la vie quotidienne dans nos collectivités et notre économie, a déclaré le ministre Cho. « Notre nouvelle campagne permettra de favoriser la compréhension et encouragera un changement culturel à l'égard des besoins liés à l'accessibilité. »

## Table ronde virtuelle sur le perfectionnement des compétences et la formation des personnes handicapées (9 novembre 2020)

Le ministre Cho, ainsi que Jane McKenna, adjointe parlementaire au ministre du Travail, de la Formation et du Développement des compétences, ont coanimé une table ronde virtuelle sur le perfectionnement des compétences et la formation des personnes handicapées.

La table ronde a permis d'aborder les avantages que les personnes handicapées et les entreprises retirent d'une participation accrue des personnes handicapées à l'économie. Des discussions ont également eu lieu sur les diverses possibilités de formation et de perfectionnement des compétences pour les personnes handicapées.

## Faire progresser l'accessibilité en Ontario : Une participation accrue des personnes handicapées à l'économie – Annonce du ministre (18 novembre 2020)

Le ministre Cho [a annoncé les détails particuliers du quatrième pilier de son cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario](#) par l'intermédiaire d'un bulletin d'information en ligne. Il a souligné les effets positifs de l'embauche inclusive auprès des employeurs

et des partenaires en échangeant des exemples et des ressources en ligne.

Il a également souligné le travail précieux qui a été accompli pour aider à améliorer les possibilités d'emploi pour les personnes handicapées, par exemple :

- La modernisation et l'amélioration des services d'emploi.
- Le financement et le soutien offert pour accompagner les efforts des employés en situation de handicap et des employeurs.
- L'amélioration des possibilités d'emploi pour les jeunes en situation de handicap.
- L'investissement dans les entreprises et les services pour les aider à devenir plus accessibles et pour attirer plus de clients et d'employés.

« Notre gouvernement est conscient que la COVID-19 crée une situation difficile pour tout le monde, en particulier pour les personnes handicapées. De nombreuses entreprises ont subi des répercussions, et nous travaillons de concert avec des ministères partenaires, des entreprises et des organismes communautaires pour accroître l'accessibilité et l'inclusivité en milieu de travail. Nous voulons que tous les Ontariens puissent participer pleinement à la vie quotidienne et à l'économie de nos collectivités » . a indiqué le ministre Cho.

## Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2020)

Le ministre Cho a souligné cette journée spéciale en publiant une [déclaration du ministre](#) et en faisant une déclaration devant l'Assemblée législative.

Le ministre a déclaré qu'il s'agissait d'un bon moment pour célébrer les réalisations et promouvoir les droits et le bien-être des personnes handicapées. Il a également déclaré qu'il s'agissait d'une occasion de sensibiliser les gens aux obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées dans leur vie quotidienne, et de reconnaître qu'il est de la responsabilité de chacun de contribuer à l'élimination de ces obstacles.

Le ministre Cho a insisté sur le fait que les personnes handicapées ont besoin d'une aide accrue, en particulier pendant la pandémie, et a confirmé l'engagement du gouvernement à s'assurer que ce groupe diversifié de personnes vulnérables ne soit pas laissé pour compte. Il a souligné les nombreuses initiatives que le gouvernement a prises à cette fin – notamment en agissant promptement pour fournir des soutiens ciblés aux aînés et aux personnes handicapées pendant la pandémie.

Le ministre a souligné que la collaboration est essentielle si l'on veut faire progresser l'Ontario vers son objectif d'être plus ouvert et plus accessible pour tous. Il a remercié les partenaires du Ministère au sein de la communauté des personnes handicapées, des entreprises, des organismes sans but lucratif et du secteur public en général pour leur travail acharné en vue d'accroître l'accessibilité grâce aux nombreux programmes et partenariats du Ministère. Et il a incité ses collègues députés provinciaux à contribuer à un changement positif dans la vie quotidienne des personnes handicapées.



# Destination Ontario et renseignements sur les voyages en ce qui concerne l'accessibilité

L'amélioration de l'accessibilité permet de garantir que chacun puisse participer pleinement à la vie quotidienne.

Au début de 2020, [Destination Ontario](#) (l'agence de tourisme du gouvernement de l'Ontario), l'[Association de l'industrie touristique de l'Ontario](#) et le Ministère ont achevé un projet visant à améliorer l'information sur l'accessibilité disponible sur le [site Web officiel sur les voyages](#). L'objectif est d'aider les voyageurs en situation de handicap à prendre des décisions plus éclairées sur les sites touristiques qui répondent le mieux à leurs besoins. Grâce à ces améliorations, il est plus facile pour les aînés et les personnes handicapées de planifier leurs activités touristiques et de trouver une destination où ils peuvent jouer, se reposer et participer à de nouvelles aventures.

Le projet a permis d'augmenter le nombre de caractéristiques d'accessibilité que les opérateurs touristiques peuvent choisir à partir de leurs listes d'entreprises sur le site Web officiel des voyages de l'Ontario. Vingt [caractéristiques d'accessibilité](#) supplémentaires et un filtre de recherche accessible ont été ajoutés (par exemple, des renseignements sur les sièges accessibles, l'accès aux ascenseurs, les animaux d'assistance et la disponibilité des appareils de mobilité, etc.)

En outre, le Ministère a élaboré un guide de référence pour aider les opérateurs touristiques à mieux comprendre les caractéristiques d'accessibilité améliorées, afin qu'ils puissent décider si celles-ci s'appliquent à leur entreprise. De plus, le Ministère a offert une formation sur les nouvelles caractéristiques au personnel de Destination Ontario, y compris à celui qui assure la liaison avec les opérateurs touristiques.

Ces améliorations contribueront à faire de l'Ontario une destination de choix pour les voyageurs en situation de handicap et s'inscrivent dans la vision du gouvernement de l'Ontario, qui souhaite élaborer une nouvelle stratégie touristique afin d'optimiser l'impact économique de l'industrie touristique ontarienne, dont le chiffre d'affaires s'élève à 34 milliards de dollars.

# Accessibilité en 2021

En 2020, de nombreuses personnes dévouées ont accompli beaucoup de travail dans des conditions difficiles. À l'avenir, nous abattons encore plus de travail tandis que nous continuerons à collaborer pour façonner un Ontario qui soit ouvert et accessible à tous.



